

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

REGNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

Tous les jours de 2 à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, M. — A TRAVERS LA SEMAINE. — LES DEUX FONT LA PAIRE, L. Ducurtyl. — LA LÉGOMANIE, Crozier. — ?!?!?!?, ? — JULES VALLÈS, Saint-Aubin. — MACHINE TONKINOISE, Augustin Rémy. — FEUILLETON. — LE BUT DE LA FRANC-MACONNERIE, Nemo. — SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, F. C. — C'EST NOUS QUI SOMMES LES PRINCES, Ozon. — MINISTRES ET CHARGÉS D'AFFAIRES. — SALON DE PEINTURE, F. de Pubely. — ŒUVRE DES FOURNEAUX DE LA PRESSE. — VARIÉTÉS.

BULLETIN POLITIQUE

Au milieu des hontes et des tristesses que nous réserve chaque semaine, presque chaque jour, la politique républicaine, s'il est un fait de nature à décourager ceux qui espèrent encore le salut de la France, c'est l'indifférence, l'apathie avec laquelle l'opinion publique accueille les scandales et les attentats les plus monstrueux. On ne s'étonne, on ne s'indigne plus de rien ; le bon sens semble ne plus avoir assez de ressort pour s'élever contre les absurdités quotidiennes, et même une curiosité malsaine ou perversité fait rechercher les nouvelles invraisemblables et désirer des événements extraordinaires.

Les funérailles de Jules Vallès, qui ont été en somme une résurrection de la Commune et de l'Internationale, sont regardées par les feuilles officieuses comme une simple *procession laïque*, dont le seul tort a été d'encombrer les rues et les boulevards, et de gêner ainsi la circulation publique.

On semble s'effrayer peu des menaces toujours plus violentes de l'anarchie, et l'on est tenté de traiter de manifestation ridicule le désordre dont Paris a été le théâtre, comme si c'était chose risible ou pérille que le spectacle d'une foule hostile et arrogante accompagnant de ses vivats l'ancien membre de la Commune, et arborant audacieusement l'étendard rouge de la guerre civile et de l'assassinat. Quoi qu'on en dise, les cadres de l'armée révolutionnaire sont donc réorganisés, et nous ne voyons pas qui pourrait l'empêcher aujourd'hui de recommencer ses exploits de 1871. Ce n'est pas en tout cas l'énergie ni la résistance du gouvernement qui l'arrêterait longtemps. Un ministère qui conserve dans son sein un homme aussi compromis que le jeune Waldeck, et sur le compte duquel l'incident Demangeat-Trémontel aussi bien que les révélations du procès qui vient de se dérouler devant le tribunal correctionnel de la Seine, ont abouti aux révélations que tout le monde connaît maintenant, un ministère pareil est désarmé par avance, et serait bien vite balayé au moindre souffle de révolte ou d'émeute. On a d'ailleurs appelé la République un gouvernement de décomposition sociale, et de fait, toutes les forces du pays ont été si bien affaiblies, qu'il suffira sans doute d'événements peu importants pour mettre à terre un pouvoir qui ne tient plus que par un équilibre instable.

En Chine et au Tonkin, on annonce de nouveaux succès de nos troupes qui se montrent à la hauteur de notre vieille réputation de courage et d'intrépidité.

La citadelle de Lang-Son est tombée entre nos mains, et le vaillant amiral Courbet aurait coulé deux des navires les plus redoutables de la flotte chinoise. Il y a là de quoi nous consoler un peu des défaillances

et des bassesses de la politique, et comme une lueur d'espoir pour l'avenir, puisque la France possède encore des soldats sachant souffrir, vaincre et mourir pour elle. Mais toutes ces victoires, si honorables qu'elles soient, n'ont pas l'air d'amener le Céleste Empire à composition, et c'est peut être beaucoup de sang versé, beaucoup d'or dépensé pour des résultats qui sont loin d'être encore acquis.

La lutte peut se continuer indéfiniment contre un empire qui a 500 millions de sujets et une surface où danserait l'Europe, et il faudra des sacrifices énormes pour mener à fin une campagne si témérairement commencée. M.

A TRAVERS LA SEMAINE

Lang-Son. — Encore un glorieux fait d'armes de notre armée. Nous avons pris Lang-Son après un combat où nos troupes ont fait preuve de la bravoure française. Mais à quoi tout cela nous conduit-il ? Quelle compensation obtiendrons-nous pour le sang versé ? Des concessions de mines aux Baviers-Chauffour et autres de même acabit ? Triste résultat.

Le sang français vaut mieux que cela. Aujourd'hui les officieux crient : A CANTON ! comme jadis ils criaient : A BERLIN ! Nous avouons n'avoir pas confiance !

Œuvre du Sacré-Coeur. — Les recettes pour le mois de janvier 1885 se sont élevées à la somme de 109.636 fr. 55 c. Il reste en caisse, à la même époque, la somme de 806.623 fr. 46 c.

Ne nous désintéressons pas de cette belle œuvre du Sacré-Coeur, contribuons tous à l'élevation de ce monument qui sera plus tard l'honneur et la gloire de la France, en rappelant à nos enfants la promesse faite par l'Assemblée nationale au moment de nos malheurs.

La liberté. — Après avoir refusé d'autoriser un legs de 10.000 francs à un évêché, pour la fondation d'une bourse au séminaire diocésain en faveur d'un élève pauvre, le Conseil d'Etat vient de refuser à l'Institut des Frères l'autorisation d'accepter un legs de 100.000 francs, pour fonder un établissement d'instruction primaire à Montpellier. Ainsi, la Chambre supprime le budget des cultes, le gouvernement interdit à la charité privée d'intervenir en faveur des élèves pauvres.

La République, dira-t-on, est le gouvernement qui développe l'instruction primaire.

Lyon. — Le général Davoust est nommé en remplacement du général Carteret-Trécourt. S'il est vrai que le général Davoust ait dit que son désir était « d'entrer dans la peau du général Carteret-Trécourt », nous ne pouvons que l'en féliciter.

Jules Vallès, l'ancien communal, est mort. Ce fut un *haineux* dans toute l'acception du terme. Ce candidat de la misère, titre qu'il se donnait, fut rédacteur au *Figaro* à 1.500 fr. par mois. « Il avait, disait-il alors, mis sa vie sur le pied d'un revenu de 30.000 fr. »

Vallès ne manquait pas de talent ; mais, ivre de l'envie d'arriver par n'importe quels moyens, il ne voulut jamais consentir à suivre la ligne droite et se fit *réfractaire*. Il a tout insulté dans sa vie, à commencer par son père et sa mère, pauvres gens qui se tuèrent à la peine pour lui faire donner une instruction dont il profita si mal. Les funérailles de Jules Vallès ont été l'occasion d'une gigantesque manifestation *communarde*.

Nous avons pu voir par là que l'armée de la Commune est toute réorganisée. Il ne lui manque plus que l'occasion d'agir.

Cela ne tardera pas.

L'affaire Buret a fait l'objet des conversations de la semaine. L'agence Buret vendait des places et des décorations et, chose curieuse, ces places et ces décorations, elle les faisait quelquefois vraiment obtenir. Elle avait des relations sérieuses au ministère, qui trouvait son profit dans les profits de l'agence Buret. Décidément, nous sommes sous un propre gouvernement.

Mieux encore ! — Des feuilles républicaines accusent carrément Waldeck-Rousseau de jouer au Barras, quant aux mœurs. On obtient ce que l'on veut dudit Waldeck quand on le fait demander par une femme et que la femme est jolie et.... complaisante. Du propre ! Du propre !

Élection d'un sénateur à Poitiers. — M. de Beauchamp, conservateur, a été élu sénateur par 365 voix contre 329 données à M. Salomon, député républicain.

Aux termes de la nouvelle loi, les sièges de sénateurs inamovibles vacants par suite de décès ou de démission sont attribués aux départements désignés par le sort. C'est ainsi que celui de M. Pelletan est échu à la Vienne.

Errare humanum est. — Peut-on se servir de cette locution pour atténuer les bévues commises dans l'officine Tirard et Cie ?

Les premiers jours de janvier on nous présentait les recouvrements faits en 1884 avec une plus-value de quelques millions sur les évaluations. On était alors à la veille des élections sénatoriales. Une fois le tour joué l'on s'aperçoit d'une erreur de chiffres, et vérification faite, nous nous trouvons en face d'une moins-value de trois millions.

Fiez-vous donc à l'étalage de ces bijoutiers en faux : tout brille, mais un moment seulement.

Pauvres saltimbanques !

Mœurs républicaines. — Il y a quelques jours, Mgr Larue, le nouvel évêque de Langres, faisait son entrée dans sa ville épiscopale. Des scandales, que l'on a cachés jusqu'à présent, ont marqué cette cérémonie.

D'abord, le maire qui était venu à la rencontre du prélat, qui est l'oncle de M. Cambon, a affecté de se retirer à l'entrée de la cathédrale.

Là, l'église a été envahie par une plèbe débraillée qui parlait haut, jurait ; quand l'évêque voulait parler, des voyous disaient tout haut : « Ah ! eh ! regarde donc sa g... ! »

Mgr Larue a pu voir ce que la République, chère à ses neveux, avait fait d'une ville connue jadis pour ses sentiments religieux.

Petits profits — A mesure qu'on remue un peu ce borbier républicain, quels effluves s'en dégagent ! quelle pestilence inspire donc les hommes de ce parti ? A tous les degrés de l'échelle sociale, depuis les honorables jusqu'aux plus chétifs fonctionnaires, nous trouvons des tripoteurs d'affaires véreuses, et les tribunaux ont souvent à s'occuper de ces causes de détournements, d'ingérences compromettantes, d'intrigues indécrites.

Le tribunal correctionnel de la Seine vient encore de prononcer son jugement dans l'affaire de vente de décorations françaises et étrangères, de positions officielles, etc.

Quel parfum s'exhale de tout cet ensemble, et comme cela sent bien la fin de ce chaos appelé : *gouvernement républicain*.

M. Andrieux vient d'être exécuté par la loge maçonnique du *Parfait silence* pour n'avoir pas gardé un silence assez parfait sur les mœurs maçonniques. Rien de plus gai que la lettre que l'ex-maçon a adressé à ses juges. Si M. Andrieux se venge d'avoir été lâché par les loges, ces querelles seront bien amusantes.

Réflexion. — On demandait ces jours-ci à quelqu'un la différence qui existe aujourd'hui entre le carnaval et le carême : « Le carnaval, répondit-il, c'est l'état du gouvernement ; le

carême c'est l'état de la France. » Cela nous semble parfait d'exactitude.

Les anarchistes anglais. — Dans la nuit de mardi à mercredi, on a essayé de faire sauter les magasins de la marine de guerre de Sheerness, où sont accumulées en ce moment de grandes quantités de munitions et de provisions.

Le drapeau rouge à Paris. — On interdit les processions sous prétexte qu'elles gênent la circulation publique et peuvent provoquer des troubles, mais à l'enterrement de Jules Vallès la loque rouge a été promenée avec grande pompe dans les rues de Paris, et la police a baissé pavillon devant les oriflammes de la Commune.

Société de géographie de Lyon. — La Société de géographie a reçu une lettre de M. Giraud, enseigne de vaisseau, qui vient d'arriver à Toulon après un voyage d'exploration de deux ans dans l'intérieur de l'Afrique. M. Giraud arrivera à Lyon le 21 février pour prendre, au sein de sa famille, un repos mérité et dont il a grand besoin. La Société espère que, avant de partir pour Paris, il lui communiquera les résultats de son voyage. Un avis ultérieur en informera les sociétaires.

Nominations et décès dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

MM. Daléry et Comte, secrétaires de l'archevêché, ont été nommés chanoines d'honneur de la Primatiale.

M. Jouassard, vicaire de Balbigny, a été nommé aumônier des Ursulines, à Saint-Cyr au Mont-d'Or.

M. Neyret, vicaire de Gleizé, a été nommé vicaire à Balbigny.

DÉCÈS

† M. Laverrière, curé de Saint-Vincent-de-Boisset, est décédé le 5 février, à l'âge de quatre-vingts ans.

† M. Dubost, curé de Chirassimont, est décédé le 11 février, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les deux font la Paire

C'est de la majorité parlementaire que nous voulons parler en lui appliquant une locution *familiale*, un peu triviale et un peu irrévérencieuse envers des hommes d'Etat ; mais, en vérité, la majorité du Sénat ne se met-elle pas à l'unisson de la Chambre des députés pour faire preuve de partialité, d'hostilité aux sentiments d'honnêteté politique ? Ne s'engage-t-elle pas dans une voie qui attirera au Sénat la déconsidération qu'a méritée la Chambre des députés ; à ces divers titres la majorité de l'une et de l'autre assemblées se placent au même niveau.

Ainsi qu'on peut le dire des personnes et des choses qui ont les mêmes défauts : les deux font la paire.

Les mesures violentes sont d'ailleurs annoncées comme devant être adoptées par le Sénat épuré avec le même empressement que le fait la Chambre des députés.

Ce qui vient de se produire à l'occasion des dernières élections sénatoriales, confirme nos opinions et nos prévisions.

C'est au sujet des élections des départements de l'Eure et du Finistère, que la fantaisie républicaine du Sénat a fait ses preuves.

Dans l'Eure, un candidat connu, le duc de Broglie devait être combattu, l'administration aidant, par toute la secte républicaine. Ce candidat a en effet échoué. Mais ce n'est qu'une majorité de dix voix qui a assuré l'élection au profit du candidat républicain. Or, il est arrivé que dans un arrondissement, celui de Bernay, des irrégularités auraient vicié l'élection des délégués. Il y a eu pourvoi au conseil d'Etat. Au lieu d'attendre sa décision, la majorité du Sénat a voulu, malgré la demande

d'ajournement par les rapporteurs, passer immédiatement à la vérification de l'élection, en exigeant un rapport définitif. On se demande si cette majorité n'eût pas présumé l'invalidation de l'élection, si M. de Broglie eût été élu, et si elle ne se fût pas empressée d'ajourner sa décision jusqu'après la décision du Conseil d'Etat. La Chambre des députés n'eût pas mieux fait, surtout en présence des protestations qu'ont motivé les agissements de l'administration dans cette élection.

Sénat et Chambre des députés s'assimilent donc à souhait. Mais ce qui a caractérisé plus complètement l'esprit nouveau de la majorité du Sénat et la complète harmonie de sentiments entre les deux pouvoirs parlementaires, c'est la discussion engagée au sujet de l'élection du Finistère. Dans ce département un conservateur a été élu. Une invalidation paraît nécessaire dans un tel cas.

C'est M. Chalamet, le sénateur huguenot, qui a provoqué un ajournement, contrairement aux conclusions du rapport qui réclamait la validation de l'élection. Qu'est-ce qui a surgi à l'occasion de cette élection ?

Un premier incident bien grave, dans l'intérêt de la République. Sur 1.100 délégués 11 sont des ecclésiastiques, donc, de leur part pression sur les autres. Puis un deuxième incident a une fois de plus, démontré l'invasion et l'influence du clergé dans cette élection.

Tous ces délégués arrivés au chef-lieu ont été hébergés, nourris par leurs confrères, on oublie le menu de leur repas, on allègue même qu'une réunion sous la présidence de l'évêque d'Angers a été un véritable conciliabule anti-républicain. L'évêque aurait donné sa bénédiction épiscopale à ces délégués. Quels comérages, en vérité, viennent occuper l'attention du Sénat ! et tout cela est le sujet d'un discours du sénateur Chalamet pour demander une enquête. Il serait curieux de savoir sur quoi pourrait porter cette enquête.

Les délégués ecclésiastiques, en effet, sont de droit électeurs, contribuables, citoyens français, obtenant la confiance de leurs concitoyens pour concourir à une élection, eh bien ! quel obstacle se présente donc pour exercer leurs droits ? Ils se déplacent, ils se logent et se nourrissent à l'hôtel ou ailleurs, ils se réunissent tous même chez leur évêque, ils se concertent mais encore une fois c'est leur droit et même leur devoir. Ils influencent l'élection s'ils le peuvent, ils ont encore raison. Ces circonstances prouveraient à des hommes d'Etat sérieux qu'une pression cléricale a jeté un élément de nullité dans une élection. C'est à faire pitié, c'est à inspirer une idée humiliante de la condition des représentants de la France. Ce qui achève de déconsidérer une assemblée d'hommes politiques, c'est que la ridicule proposition d'ajournement et d'enquête a été adoptée par la majorité malgré le rapport concluant à la validation immédiate de l'élection.

De tout ceci que conclure ? Sinon que le fanatisme anticlérical qui possède la majorité de la Chambre des députés, s'empare de celle du Sénat et que des compères qui s'entendent si bien pour être injustes et ridicules, méritent que nous répétions : Les deux font la paire.

L. DUCURTYL.

La Légomanie

C'est une maladie mentale, un genre de folie dont les Français sont affectés depuis 1789.

Auparavant pendant dix siècles ils n'avaient

eu que quatre législateurs, Charlemagne, saint Louis, François I^{er}, Louis XIV, les capitulaires, les établissements, les ordonnances.

Comment nos pères avaient-ils pu vivre avec si peu de législateurs et de lois ? Tas d'arrière-pensées, va ?

Mais depuis un siècle comme nous nous sommes rattrapés ! S'en est-il produit de législateurs, en a-t-on fabriqué de ces lois ? Et ce n'est pas fini, la maladie prend de jour en jour un caractère plus alarmant ; la légomanie envahit tous les cerveaux, et le moment approche où il n'y aura plus que des législateurs, comme dans certaines armées il n'y a que des colonels.

Mon épicière ayant débité, à plier de la canelle, plus de cent exemplaires de l'esprit des lois de Montesquieu, lisant par-ci par-là quelques fragments, me disait un jour. « Voyez-vous nos députés n'y entendent rien. Ah ! si j'étais à la Chambre, c'est moi qui en ferais de bonnes lois. » L'épicière n'avait tort qu'à moitié, et Montesquieu est un grand coupable d'avoir infecté de l'esprit des lois tant de gens sans esprit.

Faire des lois est devenu un métier comme un autre, à cela près qu'il n'exige aucun apprentissage ; il suffit d'être nommé pour cela ; et comme chacun se croit apte à l'exercice de la profession, il en résulte que le premier venu semble remplir les conditions voulues ; manière de voir qui rend peu probable la guérison de la maladie.

On fait, défait, refait des lois à tous les flux et reflux de ce qu'on appelle l'opinion publique et qui n'est autre que l'opinion d'un petit nombre faisant du bruit. Le peuple le veut, la nation le veut, vite une loi, deux lois, trois lois, une douzaine de lois.

Parmi nos ouvriers en lois il n'y a si petit compagnon qui n'ait son projet à exhiber. Allons exhibe, exhibe, et parle, mon ami, autrement que diraient tes électeurs ?

Une législature reçoit de celle qui s'en va une foule de lois sur le chantier. Elle en léguera un stock plus considérable à celle qui doit lui succéder ; la matière est inépuisable. Des lois, des lois, toujours et de plus en plus des lois s. v. p.

Cette monomanie n'est pas inoffensive : elle produit des résultats malheureux.

1^o En faisant considérer la loi comme un article de mode qui va passer pour faire place à un autre, on détruit le respect dû à la loi.

2^o Au milieu de ce fatras de lois, il est difficile de savoir à laquelle on doit obéir. Hier ceci, aujourd'hui cela, demain autre chose.

3^o On habitue le peuple à ne plus compter sur lui-même, à tout attendre de lois qui ne satisferont jamais son attente. De là des déceptions, des irritations, des révolutions.

La France ne reprendra son assiette, ne retrouvera la paix, ne recouvrera ses forces, que lorsqu'elle aura mis à la réforme, tous les barbouilleurs de lois.

CROZIER.

? ! ? ! ? !

Monsieur le directeur,

« Des compétiteurs au trône de France surgissent de toutes parts, » dites-vous dans votre numéro du 14 février. Puis un peu plus loin nous lisons dans le même article : « Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que Napoléon IV n'est pas mort. » Suivent quelques détails à ce sujet.

Permettez-moi de compléter et de rectifier

en partie cette nouvelle, destinée, je le suppose, à répandre une certaine émotion dans le camp bonapartiste et ailleurs.

Les journaux d'Angleterre nous apprennent le prochain mariage de la dernière fille de la reine d'Angleterre. Or, chacun sait qu'ayant juré amour éternel au jeune et infortuné prince en retour de pareils serments, elle portait le deuil au fond de son cœur depuis le jour ou fut annoncée la mort de son impérial futur, et qu'elle avait annoncé la résolution de renoncer à tout projet de mariage.

Le changement aussi brusque qu'inattendu dans les décisions de la jeune princesse a causé de prime abord un certain étonnement, mais il s'explique et vient à point pour jeter un peu de lumière sur les incertitudes qui n'ont cessé de régner au sujet de cette mort très problématique.

En effet, cette décision nouvelle semble n'être que le résultat d'un dépit bien naturel. La royale fiancée du jeune prince aurait acquis la certitude que, traîné en captivité au fond des contrées lointaines et inexplorées du Zoulouland, l'héritier de Napoléon III, plein de vie, se serait décidé, soit par contrainte, soit par un sentiment bien excusable, à épouser une jeune Zouloulande. C'est dans le cas seulement de la contrainte que pourrait être justifiée votre assertion quand vous parlez de travaux les plus pénibles auxquels seraient astreints le captif. Il ne serait, paraît-il, l'objet d'aucune autre violence.

Quoi qu'il en soit, il aurait déjà commencé à faire souche, et ses enfants seront appelés peut-être un jour à jouer un rôle important dans les destinées de la France.

On ajoute, et nous tenons ce renseignement de gens bien informés, que le prince Napoléon n'est point sans inquiétude pour le présent et pour l'avenir. Les espérances de restauration de l'empire à son profit ou au profit de sa lignée seraient gravement compromises.

Qui vivra verra. Le trône de France serait-il un jour soumis aux revendications, non plus seulement d'une famille hollandaise, mais encore d'une famille de jeunes Zouloulands. C'est un affaire alors entre tous ces prétendants exotiques. Heureux nos neveux qui vivront sous le règne des uns ou des autres.

A vous, Monsieur le directeur, de décider s'il est convenable de troubler l'esprit de vos lecteurs par les prévisions d'un avenir aussi compliqué.

Votre très humble serviteur.

Jules Vallès

La veille même du mardi gras, durant ces jours où le Carnaval grotesque promène dans Paris ses masques grimaçants et ses guenilles défraîchies, une foule tapageuse et menaçante accompagnait au cimetière un homme dont la voix pleine de sanglots ou de fureur a pendant longtemps ameuté les pauvres et fait courir dans les rangs des parias un souffle de haine et de vengeance.

Quelle étrange coïncidence et comme la mort en choisissant des instants propices sait donner quelquefois de terribles leçons. Jules Vallès, cet ancien communard, cet apôtre de la révolution, dont le masque de révolté qu'il prenait si souvent s'était peu à peu collé sur son visage, Jules Vallès, qui a fait tant de bruit et qui s'est enivré au tumulte de la rue, a été enterré en

plein carnaval, avec une pompe ridicule qui prêterait à rire si elle ne rappelait pas les souvenirs cruels de la guerre civile.

Le cortège d'échappés de Nourmés, ces drapeaux rouges déployés, ce corbillard conduit par un cocher couvert d'immortelles rouges, les cris, le tumulte et presque l'émeute, voilà ce qui convenait à ce déclassé, à ce réfractaire ambitieux qui, pauvre étudiant à Paris, s'écriait en se mirant dans la glace ternie d'un cabaretier dont il ne pouvait payer les notes : « Je serai député de Paris ! »

Toute l'existence de Jules Vallès peut se résumer en deux mots : ambition et envie.

Fils d'un professeur d'université, habitué dès les premières années à cette gêne, à cette demi-pauvreté honteuse et craintive cent fois plus horrible que la vraie misère, l'enfant sentit grandir en lui le désir furieux de s'enrichir et une haine implacable contre tous ceux qui possédaient.

De bonne heure il vint à Paris, et là dans ce milieu où les contrastes abondent, où la richesse coudoie la misère, il commença à déclamer contre cette société injuste qui l'avait relégué à la dernière place, et qu'il résolut dès lors de briser pour parvenir au milieu de l'effondrement général aux richesses et aux honneurs.

Bientôt l'ambition grandit dans son cœur : alors il se tourna vers cette classe déshéritée de pauvres et de déclassés en qui il revoyait ses propres souffrances, il crut aimer le peuple alors que dans son étroit égoïsme il ne chérissait que lui-même, et lorsque de sa voix tonnante, il cria : « Place aux pauvres ! » il ne se doutait pas que c'était pour lui et pour lui seul qu'il lançait ce cri de désespoir et d'envie.

Aussi tous ses écrits sont pleins de tristesse et de dégoût, il entasse dans ses livres comme dans ses articles de journaux les peintures funèbres, les situations malheureuses. Et c'est avec calcul et réflexion qu'il lance dans le public cette littérature désolée. Passant un soir devant un libraire qui avait mis dans ses vitrines un de ses ouvrages récemment paru : « Soyons navrants ! » disait-il à un de ses amis. Et Jules Vallès a tenu sa promesse.

Doué d'une imagination vive mais malade, incapable du reste de grandes idées, Jules Vallès fut, quoiqu'il s'en soit toujours défendu, un littérateur. Seulement en littérature comme en politique, il ne sut pas garder le juste-milieu et pour vouloir être trop original, il a souvent forcé la note, plus souvent encore il a détonné.

Lorsque l'on songe à l'être bizarre qui a écrit : *L'Argent*, *les Réfractaires* et *Jacques Vingtras*, roman autobiographique, on se demande si mieux équilibré il ne serait pas devenu un grand écrivain.

Poète à ses heures, mais surtout marchand de poésies, il avait peut-être en lui l'étoffe d'un grand poète, mais ce souffle qui l'emportait quelquefois expirait bien vite comprimé par l'envie et le désir furieux de s'enrichir qui pendant sa vie n'ont cessé de le consumer ; et son âme qui voulait s'élever au-dessus de la terre retombait sans cesse dans la boue des doctrines révolutionnaires.

En résumé, Jules Vallès fut un déclassé. Sa place dans le monde, il ne la trouvait pas à son goût aussi il appelait la révolution ce refuge où aboutissent fatalement les ambitieux et les égoïstes qui ne songent qu'à eux-mêmes lorsqu'ils poussent les nations au changement d'état et à la révolte. C'est là l'histoire des hommes de la Commune.

Un dernier mot pour peindre Vallès. Sur la

ESQUISSE PROVINCIALE

HEUREUX RESULTATS

DE

DEUX CAS DE SÉPARATION CONJUGALE

PAR E. MEUNIER

La conversation en resta là, mais quelques jours après Gustave proposa à sa femme de faire ensemble une visite à l'ancienne institutrice. Roseline ravie accepta avec empressement, et tous deux s'acheminèrent vers la place Saint-Jean.

Mademoiselle Briant était une petite personne maigre, fluette, âgée d'une cinquantaine d'années environ. Son visage pâle, un peu allongé, était encadré de deux bandeaux de cheveux blancs qui lui seyaient à merveille. Une douceur infinie régnait dans ses yeux d'un gris bleu qu'une vive leur animait tout à coup lorsque la conversation prenait un tour piquant.

Elle plut beaucoup au docteur et la visite se termina par une invitation à déjeuner pour le lendemain.

Mademoiselle Briant fut exacte au rendez-vous, et pendant tout le repas, tint ses hôtes sous le charme de sa causerie tour à tour sérieuse et enjouée, toujours pleine de verve et d'originalité.

Outre le plaisir qu'il prenait à la conversation de son aimable invitée, Gustave eut plus d'un étonnement pendant ce déjeuner : Roseline se sentant comme soutenue par la présence de son amie, se dépouilla peu à peu de sa timidité habituelle. Elle osa parler, ses observations ne manquaient pas de finesse et, plus d'une fois — la conversation étant sur les antiques monuments de la ville elle fit preuve de connaissances historiques, peu communes.

— Me serais-je trompé?... se demandait Gustave. Cependant, tout en prenant le café, il se mit à énoncer ses projets de voyage, et finit en s'écriant : — Quel dommage, Mademoiselle, que vous ayez un appartement !

— Pourquoi cela, docteur ?

— Parce qu'en mon absence vous seriez venue tenir compagnie à ma femme, qui va rester bien seule, bien isolée, soit ici, soit à la campagne !

— Mon appartement ne serait point un obstacle et rien ne m'oblige à l'habiter si ma présence ici peut être agréable ou utile à ma chère Roseline.

Depuis que son mari avait parlé de son prochain départ la jeune femme s'était tue, tant cette idée de séparation avait gonflé son pauvre cœur. Elle voulait cependant répondre à son excellente amie et dit d'une voix émue :

— Il est certain que si mon mari s'éloigne pour quelque temps, rien ne saurait m'être plus doux que votre présence auprès de moi, mademoiselle.

La chose fut donc arrêtée séance tenante, mademoiselle Briant vint s'installer la semaine suivante auprès de Roseline et Gustave partit : trop orgueilleux pour revenir sur une décision prise — qu'il regretta presque — mais éprouvant dans son for

intérieur un secret malaise, car il ne pouvait se dissimuler que les prétextes mis en avant par lui pour justifier son éloignement, n'étaient guère plausibles.

Plus de deux ans s'écoulèrent. On était au milieu de septembre, la journée avait été aussi chaude qu'une journée d'été, et bien que le soleil vint de disparaître à l'horizon, l'atmosphère restait comme embrasée. Sur le bord de la rivière d'Oullins un voyageur remontait ce sentier que nous avons vu descendre au docteur Nurville, au commencement de cette histoire.

C'était encore lui qui s'acheminait ainsi vers la petite propriété où il savait retrouver sa jeune femme. Ce n'était pas sans une certaine appréhension qu'il pensait à ce qui allait suivre son retour. La correspondance des deux époux avait été fort peu suivie, par suite de l'énorme distance qui se trouvait entre eux, et du déplacement fréquent du voyageur. Lorsque Gustave écrivait à sa femme, il pouvait difficilement lui indiquer le lieu précis où devait le trouver sa réponse. Plusieurs lettres avaient été perdues ; celles qui lui étaient parvenues avaient souvent jeté le jeune homme dans de profonds étonnements. Le style de ces pages était vif, gracieux, tout rempli d'affectueux épanchements, où il trouvait, avec les expressions naïves d'une tendresse presque enfantine, les élans passionnés d'un ardent amour.

Au lieu de sonner à la grille, Gustave fit le tour de l'enclos, longeant une haie qui le fermait d'un côté. A l'angle que formait la haie avec le mur bordant l'autre côté, se trouvait une petite porte fermée au loquet à l'aide d'un secret connu seulement des bitants de la maison. Gustave ouvrit doucement

cette porte et entra dans le jardin. La lune n'était pas encore levée et une certaine obscurité régnait dans les allées ; toutefois le jeune homme avait pour se guider une vive clarté qui sortait par les fenêtres du salon.

Pour amener un peu de fraîcheur dans la pièce, on avait laissé les croisées ouvertes, en gardant baissés les rideaux de guipure pour se garantir des insectes que la clarté des lampes eût certainement attirés. Ce faible voile suffisait à dérober la vue du dehors aux personnes qui étaient à l'intérieur du salon, mais permettait parfaitement à Gustave de voir ce qui se passait dans la pièce. Il s'approcha donc avec précaution et, s'appuyant au mur, plongea son regard dans l'appartement.

A l'angle de la cheminée, mademoiselle Briant était pelotonnée dans un grand fauteuil où elle disparaissait presque, en face d'elle, sur un siège plus élevé, un vieillard sec, maigre, boutonné jusqu'au menton, causait gravement.

Gustave reconnaissait cette figure ; à force de chercher dans ses souvenirs, il finit par y mettre un nom : c'était un ancien professeur d'histoire et de philosophie, qui, après avoir pris sa retraite, était venu habiter Lyon où il avait fait quelques conférences historiques pendant l'hiver qui avait précédé le mariage de Gustave. C'était là que le jeune médecin l'avait connu.

Sur une chaise très basse se tenait à côté de Mademoiselle Briant un homme de petite taille, au front dénudé ; aux allures timides et embarrassées, à la figure si pâle, si ridée, si souffreteuse qu'il eût été difficile de lui assigner un âge.

(La suite au prochain numéro.)

fin de sa vie, il avait acheté une provision de pommes de terre; atteint depuis longtemps du diabète qui le faisait cruellement souffrir, il demandait un jour à son médecin ce qu'il devait manger, celui-ci lui prescrivit divers aliments mais il lui défendit les pommes de terre. « Voilà mon bonheur, s'écria le rédacteur du *Cri du Peuple*, lorsque je pouvais manger des pommes de terre, je n'avais pas d'argent pour en acheter, aujourd'hui que je peux m'en procurer, il ne m'est pas possible d'en manger! »

Voilà le dernier cri de Jules Vallès, le cri qui résume sa vie qui fut un désir et une déception de tous les instants.

Le réfractaire et le déclassé ne fut jamais content, sans cesse tourmenté d'une nouvelle envie, il était de ces natures chagrines que rien ne peut satisfaire; le vide voilà ce qu'il a trouvé autour de lui et c'est le vide encore qui s'est fait autour de sa tombe après le défilé lugubre des fils de la Révolution.

SAINT-AUBIN.

Machine Tonkinoise

De la Compagnie Ferry and Co breveté s. g. d. g.

Je ne sais plus trop quel farceur de garçon disait un jour à un Marseillais :

« Mon cher, chez nous, nous avons une machine qu'on y met un cochon vivant, qu'on fait tourner et qu'il en sort des boudins et des saucissons tout faits. »

« Mon bon, lui répondit le Marseillais, nous autres nous l'avons perfectionné encore d'avantage. On met la bête par un trou, on tourne, il sort des saucisses, on goûte, et si les saucisses elles ne sont pas bonnes, on fait machine en arrière, mon bon, et le cosson il se ressaute. »

Eh bien! il existe une compagnie qui vient d'inventer une machine plus forte encore; si le cochon n'est pas bon, elle le bonifie, et jamais n'est besoin de faire « machine en arrière »; cette compagnie, c'est celle de MM. Ferry and Co.

On met toutes sortes de mauvaises nouvelles dans l'engrenage, on tourne et les nouvelles sont excellentes.

Exemple: Recevez-vous une dépêche ainsi conçue: « Nous avons éprouvé une forte résistance des Chinois. Nos pertes se montent à 75 tués et 300 blessés? »

Vous prenez délicatement cette dépêche enroulée, vous la mettez dans la machine, vous tournez et voici ce qu'il en sort :

« Grrrrrande victoire. Les Chinois sont en déroute sur toute la ligne. Ils ont perdu 7.872 hommes, dont 4 généraux et 278 officiers supérieurs. Nos hommes ont fait preuve d'un courage à toute épreuve. Ils ont tiré cinq coups de canon et l'armée chinoise a disparu. Nous avions perdu trois hommes, dont un caporal sur le point de passer sergent; mais on les a retrouvés. Un de nos soldats de la légion étrangère a eu le cœur traversé... de la courageuse idée de s'emparer du principal chef chinois, et il l'a fait. Un autre, atteint à la tête d'une idée semblable, a fait prisonnier deux ou trois généraux ennemis. Un troisième, frappé en plein visage des rayons ardents d'un soleil tropical, a manqué d'attraper une congestion cérébrale, mais il en a été quitte pour un petit saignement de nez qui l'a beaucoup soulagé. On l'a laissé faire et il est guéri. On dit que plusieurs de nos soldats sont pris de la fièvre, et tout me le confirme, de la fièvre d'un courage à toute épreuve. Rien ne leur résistera. D'autres souffrent d'une soif dévorante... de planter le drapeau français sur les murs mêmes de Pékin. En un mot, tout va de mal en pis... chez les Chinois, et nous sommes sûrs d'une défaite... de leurs troupes, etc., etc. »

Vous voyez d'ici comme cette machine est commode.

Hélas! que n'en a-t-on une qui fasse « machine en arrière » pour toute la guerre du Tonkin? Combien elle en rendrait d'hommes qu'on ne verra plus!

AUGUSTIN RÉMY.

Le But de la Franc-Maçonnerie

(Suite).

Entendez maintenant Maurice Muller, ancien révérendaire à la chambre de justice de Berlin et membre d'une loge. Dans son ouvrage de la *Réforme religieuse*, il dit :

« Un paganisme véritable est plus près de nous qu'un christianisme étroit; nous avouons que la Maçonnerie a exercé une influence salutaire sur la négation du catholicisme ». Ainsi le maçon préfère le paganisme au catholicisme. Vivent les lumières maçonniques, qui nous enseignent à adorer Jupiter et Vénus.

La Franc-Maçonnerie considère l'homme comme une bête ou comme une machine organisée, elle nie l'âme et l'immortalité. J'en donne la preuve. Dans une loge de Liège l'un des Maîtres a prononcé les paroles suivantes :

« Comment avons-nous la folle témérité de disputer si l'âme est faite avant nous, ou avec nous? L'âme subit toutes les modifications du corps, elle subit les mêmes modifications que le corps. L'âme fait partie du corps, elle est le corps lui-même. »

« Si nous remarquons les causes de l'établissement de la spiritualité (de l'âme), nous verrons qu'elles ne sont que l'effet de la politique très intéressée des prêtres. Ce dogme était très utile pour gouverner les ignorants. »

Je ne suis plus étonné maintenant que les Francs-Maçons ne veuillent aucune autorité, aucune religion. Leur secret le plus intime consiste donc à faire de tous les hommes un immense troupeau de bêtes qui n'ont rien en propre, mais qui prennent selon leur force ce qui leur est nécessaire pour assouvir leur faim; et malheur à celui qui ne sera pas le plus fort! il sera condamné à périr, puisqu'il n'y aura pas d'autre loi que la force.

Pour confirmer la vérité des observations précédentes, et pour montrer que la Franc-Maçonnerie est un assemblage monstrueux de doctrines essentiellement matérialistes et anti-chrétiennes, je finirai en citant, la rougeur sur le front, quelques extraits d'un autre discours prononcé dans la loge de Liège; et je tairai le nom de ce Franc-Maçon par respect pour sa personne, quoiqu'il ne le mérite pas.

« Lorsque l'homme considère que lui seul, de toutes les créatures, est doué d'intelligence, lui est-il permis de douter que cette intelligence lui ait été accordée pour se livrer entièrement aux plaisirs qui lui sont communs avec la bête?... Je dirai que le nom de Dieu est un mot vide de sens. Que l'homme cesse donc de chercher hors du monde qu'il habite des êtres qui lui procurent un bonheur que la nature lui refuse, qu'il étudie la nature, qu'il applique ses découvertes à sa propre félicité. Ce n'est point hors de la nature que nous devons chercher la divinité; disons que la Nature est Dieu. Tenons-nous en à la Nature. Quelle que soit la cause qui jette l'homme dans le séjour qu'il habite, l'existence de l'homme est un fait. Qu'il s'aime lui-même, qu'il cherche à se conserver. »

« La superstition influa sur tout, et servit à tout corrompre. Si la religion chrétienne était prouvée venir de Dieu ou de la nature, il faudrait l'admettre avec soumission; mais les religions furent inventées par des imposteurs plus ou moins habiles. Ce que la religion chrétienne a de bon est pillé chez les auteurs païens; dans ce qu'elle a de son instituteur, elle ne vaut rien. Avant de prouver la divinité de la religion, il faudrait prouver l'existence de Dieu. »

« Quant à ses ministres, la mauvaise conduite du sacerdoce, la scélératesse d'un grand nombre de particuliers qui le composent dégradent la majesté du premier Être qu'on suppose; on ne se persuade pas assez qu'une source aussi pure puisse produire tant de saletés. Les décisions de ces gens peu respectables fixent la croyance. Ils n'ont pas tous le glaive en main pour tuer le corps, mais ils ont le pouvoir de perdre l'âme. Le vulgaire est contraint de leur obéir, et il le fait sans examen. On a même vu, dans ce siècle, des personnes qui avaient plus de lumière qu'il ne leur en fallait, se soumettre à eux dans la crainte de déplaire au souverain Être. Ce mal est dangereux, parce que le peuple est séduit, et entraîné par des personnes dont il vénère les connaissances. »

« Quand la religion chrétienne serait dégagee de ses plates momeries, elle ne serait point de rigueur; les gens instruits ne lui devraient que le respect extérieur, et laisseraient au vulgaire ces bas motifs d'être vertueux, ces peines et ces récompenses chimériques de bonheur ou de malheur éternels. »

Les prêtres et les tyrans sont ligés pour la destruction du genre humain... Le bonheur de tous impose l'obligation sacrée de combattre le fléau de l'espèce humaine, la superstition, et de lui substituer le code sublime de la nature. »

Je me suis efforcé de contenir mon indignation pendant que je transcrivais cet amas d'horribles blasphèmes; j'avoue qu'en réunissant toutes les impiétés vomies par les ennemis de l'humanité, les égorgements de rois, les coupeurs de têtes et tous les scélérats qui ont bouleversé le monde, on aurait peine à faire un résumé plus complet d'ordures, de scélératesse et d'infamies que celui-ci. Toute la fureur, toute la rage de l'enfer a dû pénétrer dans le cœur de ce maçon, pour lui inspirer la haine, la rage dont il est possédé contre tous les hommes, toutes les lois, toutes les religions et surtout contre Dieu. Pour en venir à nier tous les principes les plus consolants et s'efforcer de croire que l'homme n'a d'autre fin que de se livrer aux plaisirs des animaux qui l'environnent, il faut que cet être avili soit descendu au dernier degré de l'abrutissement et de la bassesse.

Mais, après tout, il faut lui savoir gré de sa franchise; il est le seul de tous les maçons qui ait eu le courage de lever entièrement le voile et de mettre à nu les principes fondamentaux de la Maçonnerie, que nous résumerons dans notre prochain article.

NEMO.

(A suivre.)

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Séance du 18 Février 1885

Présidence de M. le comte de CHARPIN-FEUGEROLLES.

M. le Président donne lecture d'une lettre dont le signataire demande à faire partie de la Société. Une commission, composée de MM. Guigue, Vachez et Desvernay, est chargée d'examiner cette candidature.

M. Georges Guigne lit un fort intéressant travail historique sur les troubles que l'invasion des Anglais et les Grandes Compagnies occasionnèrent, au quatorzième siècle, en France et particulièrement dans le Lyonnais, Forez et Beaujolais. Des rivalités, des compétitions de pouvoir entre les autorités ecclésiastiques de Lyon; des brigandages exercés par

plusieurs grands seigneurs et mille autres causes, donnent lieu à des luttes, à des collisions fréquentes. La perception des impôts cause une révolte à Monbrison. La ville est prise en 1358, le jour de la fête de sainte Marguerite. Cette étude de notre jeune archiviste, n'est que le prélude d'un travail considérable sur les guerres du quatorzième siècle, dans nos provinces.

M. Beauverie donne lecture d'un très beau poème biblique Respha.

M. Desvernay communique à ses collègues une étude archéologique sur les fouilles faites récemment dans le Rhône, en face de la Vitiolerie. Ces recherches, dirigées par M. Guigue, ont amené la découverte de plusieurs cippes dont M. Desvernay donne la description en y ajoutant des hypothèses relatives à l'histoire antique de Lyon. M. Dissard, conservateur du Musée des Antiques et secrétaire de la Société, présente à M. Desvernay quelques observations; MM. Guigue et le baron Raverat prennent part à la discussion.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi composé :

Rapport sur une candidature, MM. le baron Raverat, Collet, Desvernay, le comte de Charpin-Feugerolles. F. C.

C'est nous qui sont les Princes

En 1848, trois dames vulgaires, femmes de trois représentants, députés du Rhône qui ne l'étaient pas moins, suivirent leurs hommes dans la capitale de la France, sans doute pour travailler avec eux à cette fameuse constitution républicaine, dont la durée fut courte.

Entre temps ces dames trouvèrent le moyen de se faire véhiculer à Paris et aux environs, dans un carrosse échappé à la dévastation des Tuileries, heureuses, fallait-il voir, prenant des airs, faisant onduler les plumes de leurs capotes, se félicitant, se congratulant, pour accoucher finalement de ce propos : « C'EST NOUS QUI SOMMES LES PRINCESSES! »

Il fut connu à Lyon par l'indiscrétion d'un cavalier qui les accompagnait. On en rit aux larmes, ne s'abandonnant plus qu'en se disant : *C'est nous qui sont les princesses!*

Mais pourquoi, direz-vous, rappeler cet enfantillage? Enfantillage! pas déjà tant. C'est bel et bien le type du Français moderne, fait d'ambitions, de vanité et d'illusions ridicules, la révélation de la source où il puise ses opinions républicaines. ÊTRE SOUVERAIN, n'est-ce pas être roi, prince, voire même princesse (la femme suivant la condition de son mari), et depuis que le mot est inventé nous sommes dix millions de pauvres diables de citoyens, vaccinés ou non, qui croient que c'est arrivé. Mais à y regarder de près on s'aperçoit qu'en tout ceci il y a deux catégories de souverains, la première d'un millier à peine véritablement rois ou princes, la seconde (9.999.000) ne l'étant de loin en loin, qu'un petit moment, juste le temps nécessaire pour se laisser souffler sa souveraineté par les habiles qui entendent rester ou entrer dans la catégorie des souverains effectifs.

Ce qu'à ce jeu gagne le peuple français (les 9.999.000 électeurs qui ne seront jamais rien), l'état misérable où nous sommes réduits est là pour en faire foi. N'importe, il y tient; ça l'amuse de faire, défaire, refaire des souverains, de les entretenir, d'entretenir leur nombreuse clientèle d'employés inutiles, courtiers d'élections, pour laquelle depuis quelques années on inscrit, au budget des dépenses, cent millions d'extra, quatre-vingt-huit millions de plus que la liste civile de Louis-Philippe. C'est pour rien, quoique partout l'avenir promet mieux.

Mais le peuple y trouve son bonheur, ses multiples souverains l'y trouvent davantage. Aussi, voyez comme ceux qui en sont s'y cramponnent.

Au moindre bruit menaçant, les Paul Bert, les Jules Roche et autres oies du Capitole, poussent le cri d'alarme, retentissant comme un écho des réjouissantes paroles dites en 1848 par nos prétentieuses Constituantes : C'EST NOUS QUI SOMMES LES PRINCES! « Oui, qu'on l'entende bien, les vrais princes, les seuls princes; LES AUTRES ne sont que des principicules, et le peuple français songerait à nous remplacer par eux, sous le vain prétexte qu'ils ont la puissance de rendre au pays stabilité, sécurité, prospérité, grandeur! Comme si la France avait besoin de tout ça, comme s'il ne suffisait pas au peuple d'entendre nos discours, de se délecter de nos promesses! Ah! mais non, nous sommes là, bien résolus à ne pas nous la laisser faire; et pour que les Français y renoncent à jamais, nous allons tout simplement proscrire ces généraux de soi-disant princes, et ceux de leurs partisans qui refuseront de ployer les genoux devant MARIANNE. Qu'ils soient tous déportés aux confins du monde, dans quelque île déserte, pleine de bêtes féroces qui les dévoreront; alors, nous pourrons jouir en paix de notre souveraineté, sous votre égide, ô Ma-

rienne, pure, chaste et bienfaisante déesse. Marianne! sainte Marianne! sois-nous propice, viens à notre aide, défends ta cause et la nôtre! »

OZON.

Ministres et chargés d'Affaires

Un procès vient de mettre en évidence une expression populaire que plusieurs ne savent pas.

C'était à propos d'un procès où un âne avait renversé et mordu une dame, et le propriétaire devait endosser les actes de son animal : ainsi le veut la loi.

Or, le dernier témoin, M. Vermissel, s'est exprimé en ces termes :

« Je déclare à la justice de mon pays, devant Dieu et devant les hommes (rires), que je n'ai rien vu. Quand je dis que je n'ai rien vu, je me trompe, j'ai entendu les cris de l'âne et j'ai même dit à un de mes camarades : Tiens, voilà le ministre qui réclame! » (Explosion d'hilarité.)

Le président (sévèrement). — Que voulez-vous dire par ces mots le « ministre? »

Le témoin. — Je ne comprends pas les rires de ces messieurs. Chacun sait qu'un ministre c'est un âne! (Nouveaux rires.)

Le président. — Non, chacun ne le sait pas. Expliquez-vous donc en employant des termes plus convenables.

Le témoin (solennel). — Je n'entends pas dire, messieurs, que M. Jules Ferry soit un âne. (Hilarité prolongée.) Cela n'est jamais entré dans ma pensée. J'ai trop de respect pour le gouvernement, et la preuve, c'est que je suis en instance pour obtenir la croix du Mérite agricole. (Rires.) J'ai, en effet, inventé une espèce de petits pois dont j'ai envoyé un échantillon...

Le président. — Tout cela n'a aucun rapport avec l'affaire. Abrégez.

Le témoin. — J'abrège donc.

Si j'ai dit : « Voilà le ministre qui réclame, c'est qu'en Afrique, on appelle les ânes des chargés d'affaires du gouvernement (les rires redoublent), tandis qu'en France... »

Le président (impatiente). — En voilà assez. Allez vous asseoir. (Gazette du Midi.)

AU

Sablier

GRANDE MAISON DE DEUIL

17, rue de la République

en face de la Banque de France

et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour

LYON

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Les onze conférences données l'année dernière par des hommes éminents, sont réunies en brochures et paginées de manière à former un premier volume.

CONFÉRENCES DE LA SECONDE ANNÉE :

Le Souffle vital d'un peuple et la Question sociale, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Description de Pompeï, par M. SÉRANON, avocat près la Cour d'Aix (Provence).

La Souveraineté, par M. JUST GUIGOU, doyen de la Faculté libre de Droit.

Le Capital, par M^e HORNBOSTEL, avocat du barreau de Marseille.

La cité chrétienne, par M^e BOISSARD, avocat près la Cour d'appel d'Aix.

Ni Dieu, ni Bêtes, par M. l'abbé CHERRIER.

L'action sociale du christianisme, par M. HENRI LAUTARD.

(En vente dans nos bureaux.)

LAINES

A tricoter & au crochet

Pour œuvre de charité, le 1/2 kil.	4 »
Gris mélangé	5 »
Mérinos et Saxé	5 »
— toutes nuances	6 »
Cachemire blanc et noir	6 »
Anglaise irrétrécissable, écrue	6 »
— couleurs	7 »
Persan blanc, noir, couleur	7 »
Mohair	7 »

Pélerines et Fichus, Robes et Manteaux d'enfants

A. ROYANÉ, rue de la Préfecture, 1

Nous prions instamment les personnes dont l'abonnement est expiré de vouloir bien le renouveler dans le plus bref délai; d'autre part, nos abonnés auxquels nous avons fait présenter par la poste une quittance d'abonnement et qui ne l'ont pas retirée, étant absents de leur domicile, sont priées de nous en faire parvenir le montant, soit pour la régularité de nos écritures, soit pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.

Le Salon de Peinture

(Suite.)

Le Lotschenthal de M. Lortet est une magnifique toile, bien au-dessus d'une foule de paysages exposés aux salons de Paris et de Lyon. Il y a de la lumière dans ce ciel; les eaux du torrent coulent avec une majestueuse vérité. Rien de heurté ni de violent, dans cette scène apaisée, où pourtant c'est la puissance qui domine. C'est peint avec maestria et avec la touche des grands peintres. On reproche à M. Lortet de se répéter; nous nous garderons bien de formuler la même injustice. M. Lortet ait tous les ans de bons tableaux; s'il préfère les sites de l'Oberland ou du Valais aux vallées dauphinoises et aux prairies du Bugy, il ne faut pas s'en plaindre. A grands paysages, grands peintres.

Mlle Irma Marolle a peint une Chiquita un peu jaune, mais bien dessinée. La petite bohémienne de M. Th. Gautier avait probablement, dans l'esprit du grand écrivain coloriste, une nuance moins crue, à en juger par le portrait qu'il en a fait dans le *Capitaine Fracasse*:

« Sous le hâle de la figure perçait une pâleur de cire, une pâleur mate et profonde. Aucune couleur aux joues, dont les pommettes saillaient. Sur les lèvres bleuâtres, dont le sourire découvrait des dents d'un blanc nacré, la peau se fendillait en minces lamelles. Toute la vie paraissait réfugiée dans les yeux.

« La maigreur de sa figure faisait paraître ces yeux énormes, et la large meurtrissure de bistre qui les entourait comme une auréole leur donnait un éclat fébrile et singulier. »

M. A. Allongé expose un excellent fusain, et une marine normande en aquarelle d'un fort gracieux effet.

Le buste du peintre Simon Saint-Jean, vaut à M. Bailly, son auteur, de justes admirations. Ce bronze est destiné au village de Millery. Du même sculpteur, une charmante tête d'étude en marbre, le *Jeune rieur*, et un buste terre cuite, portrait de M. X.

Un page à genoux sur une peau d'ours, aux pieds d'une châtelaine, et tenant un écheveau de fil ou de laine de la dame dévide, c'est la composition que M. F. Bauer intitule *Babillage*. C'est peint avec grâce, mais sans grand caractère. Il en est qui trouvent la tête de l'ours bien imitée. Nous préférons, malgré la dimension exagérée de son nez, l'antiquaire, du même artiste. Un grand juif, aux doigts osseux, examine à la loupe une médaille ou une monnaie. Cette physionomie classique de brocanteur est fort bien saisie.

M. Born-Schlegel a peint une charge assez bien réussie comme dessin et couleur, mais d'une banalité regrettable. Deux domestiques de grande maison, *Jean et Claudine*, sont à la cave du maître et se consultent sur la qualité des différents vins, qu'ils dégustent à même des tonneaux.

C'est pauvre comme idée, et les réelles qualités du peintre font d'autant plus regretter qu'il n'ait pas choisi plus haut son sujet.

Un bon tableau, pas assez remarqué, c'est la

chaire moyen âge, de M. J. Buisson, dénommée sur le livret: *Volants la pie*. Un jeune couple à cheval galope dans une vallée: il y a de la vie, du mouvement, de l'allure dans ce paysage nettement brossé; et les personnages se détachent fort bien avec leurs costumes d'une grande élégance.

Si vous aimez les prunes, allez voir celles que M. Castex-Dégrange a peintes dans son immense *Cueillette*. Il y en a pour tous les goûts: blanches, jaunes, bleues, vertes; c'est une véritable gamme de tons; groupées, détachées, il y en a dans toutes les poses; c'est une cascade de variations colorées, sur ce thème prosaïque, la prune. Toutes ces prunes entrecroisées à peine dans le grand vase décoratif en porcelaine, que le même peintre a orné de ses dessins.

La peinture sur porcelaine convient bien à la délicatesse des doigts de femme. Aussi les plus remarquables œuvres en ce genre, ont des signatures féminines.

Mlle Hélène Chambon a exposé cette année, un *portrait de jeune fille*, et une délicieuse *Titania*, d'après un bas relief de Müller.

Mlle Frédérique a peint un *lièvre volé* sur faïence, avec assez de crânerie.

Nous préférons cependant le *Pie IX* de Mlle L. Gallet, et la *Prima lettera amorosa* de la même.

(A suivre.) F. de PUBELY.

Œuvre des Fourneaux de la Presse

Notre œuvre de bienfaisance n'a pas même deux mois d'existence et les malheureux se préoccupent déjà, non sans anxiété, de savoir si elle pourra continuer.

De tous côtés nous arrivent des plaintes sur la courte durée que nous avons à lui, si la crise n'est pas atténuée dans une proportion considérable, les difficultés auxquelles nous avons voulu parer se représenteront avec la circonstance aggravante des habitudes prises pendant le fonctionnement de nos fourneaux.

Il nous est impossible de faire plus que ne le permet la somme déposée entre nos mains par la bienfaisance publique.

Nous avons reçu jusqu'à ce jour 120 mille francs, et les appréciations fondées sur un mois d'expérience nous indiquent que nous aurons épuisé ces ressources à la fin du mois d'avril.

Nous avons donc entrepris, sans plus tarder, l'exploitation d'un nouveau filon.

La Tombola de la Presse

Si nous réussissions à placer les 50,000 billets que nous avons l'autorisation d'émettre, sans avoir à acheter un seul lot, le problème serait bien près de sa solution.

Y arriverons-nous? Cela dépend de la générosité du public lyonnais. Deux mille cinq cents lots nous sont indispensables, puisque les billets de la tombola sont divisés en séries de vingt, gagnant chacune un lot.

Que nos requêtes, présentées au nom des malheureux, soient entendues; que personnes ne marchande son offrande; que cette offrande soit généreuse en proportion des misères à soulager, et nous aurons, d'ici à deux mois, la somme importante dont nous avons besoin. Merci d'avance à tous ceux qui prendront part à ce steeple-chase de la bienfaisance.

Une Société musicale

L'Harmonie du Rhône, préparée à notre intention un concert exceptionnel, qui aura lieu le dimanche 22 février, à une heure, dans la salle du Grand-Théâtre.

Nous souhaitons à nos excellents collaborateurs de l'Harmonie du Rhône un succès d'argent en proportion avec les intentions et le dévouement des organisateurs et il nous en restera, indépendamment d'un souvenir précieux, un bel appoint en faveur de notre caisse permanente des Fourneaux alimentaires.

Voici notre douzième liste de souscription:

MM.		
Constant Borge.	50	»
Pure Vérité de Villefranche à Lyon.	5	»
Bérard et Ferrand.	100	»
Jalabert et Cie.	200	»
Rambaud fils aîné.	40	»
Le personnel de la maison Rambaud fils aîné	50	»
Mme Jacquemont.	100	»
C. Duc.	100	»
B. Nachury et Cie.	50	»
La Société de secours aux artistes lyonnais.	100	»
Darnat et Cie.	200	»
Les employés de la maison Darnat et Cie.	165	»
J. M. G.	30	»
V. G. F.	10	»
Richard Radisson et Cie.	300	»
Mme veuve Dufour.	30	»
Le cercle de la Blague.	28	»
Un jeune ménage.	20	»
Rémy Demesmay Chataing et Cie.	400	»
Les employés de ladite maison.	70	»
L. Bonnefoy, sous-directeur de l'agence du Comptoir d'Escompte de Paris.	100	»
Joseph Bourdon.	20	»
Isaac Casati.	100	»
Anonyme, Noël, Castelneau, Nadaud, Peiting, Girard, Thurin, Brillat, Bonnet, Michaud, Cornille (versé par M. C.).	4.000	»
Margaron et Cie.	50	»
Ferraz.	30	»
Chambre des agrégés de Lyon.	200	»
A. Rémond jeune.	100	»
Mellenet, serrurier.	5	»
Des sociétés de la Palette.	11 50	»
Solidarité lyrique et dramatique.	12 10	»
André Lamont.	20	»
Mlle L. D.	20	»
Pouey.	20	»
Mme Félix Lorrin.	100	»
Produit d'une soirée à la Grande Brasserie, à Caluire.	30	»
Société du Souvenir de l'Union chorale.	37 30	»
Quête au concert de l'Union chorale.	117 25	»
L'abbé P. S.	10	»
Burnéry, Perrin et Cie.	100	»
Christophe Edouard et Juliette.	6	»
Julien Desprez.	50	»
A. A.	10	»
Collecte à un banquet d'amis.	9	»
Collecte au restaurant Porcheron, 28, quai de la Charité.	17 50	»
Anonyme.	8	»
M. F.	10	»
Mme Rémilleux Brémoud.	30	»
X.	2	»
Chemin de fer de l'Est de Lyon: chef du mouvement et agents à son service.	95 55	»
Chef du service de la voie et agents à son service.	82 45	»
Chef de la comptabilité et du contrôle et agents de son bureau.	15	»
Un anonyme forézien (envoi de Nice).	50	»
Gatte, concierge du château d'Aubenas.	5	»
Collecte faite au concert des chapeliers.	104	»
Le docteur Joseph Binet.	50	»
Mme veuve Binet des Roys.	50	»
M. et Mme Dalmais.	10	»
Personnel de la Belle-Jardinière, 25, rue Saint-Pierre.	88	»
La société l'Auxiliaire.	100	»
X., propriétaire à Montluel.	25	»
Une loterie de famille A. R.	28 25	»
Testenoire, directeur de la Condition des soies.	50	»
Collecte au restaurant Garbit Fougères.	42	»
Total.	7.768 90	
Montant des listes précédentes.	100.465 40	
Total à ce jour.	108.234 30	

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Une page d'Histoire Lyonnaise sous la Révolution

Avant d'entreprendre, en compagnie des lecteurs de l'*Eclair* une excursion rétrospective vers les temps agités qui précéderont, en l'annonçant, l'effrayant cataclysme du dernier siècle, il nous semble indispensable de commencer par quelques lignes d'éclaircissements préliminaires, dont l'objet sera de leur faire connaître, au moins sommairement, la maison conventuelle dont il est question plus loin.

Détaché de l'intéressante histoire d'un chapitre monastères d'hommes, autrefois florissants en France, asiles bénis où la science et la vraie piété vécut longtemps en excellente harmonie jusqu'au jour néfaste où la Révolution, ignorante et brutale, les frappa sans pitié des coups avengles de sa haine sacrilège. L'épisode historique que nous allons rappeler, ne paraît assurément revêtir, à première vue, qu'un caractère d'intérêt purement local peu capable donc d'éveiller la sympathique attention des personnes étrangères, par leur naissance, aux lieux témoins des faits mentionnés.

Mais comme, d'un autre côté, le sort malheureux qui atteignit les religieux de la Croix-Rousse leur fut commun avec celui de tous les Ordres monastiques dans notre pays; comme la lamentable odyssee de leurs vicissitudes et de leurs épreuves particulières ne présente qu'un tableau généralement trop fidèle des persécutions tyranniques que la Révolution déchaîna sur le sol français, nous sommes senti encouragé par cette considération et nous avons pensé qu'à ce titre, on nous pardonnera peut-être cet exposé des divers épisodes dont le faubourg de la Croix-Rousse fut, en partie, le théâtre à cette époque de désastreuse mémoire.

Avant la grande Révolution, il existait à la Croix-Rousse un monastère de religieux Augustins réformés.

ANTOINE-FRANÇOIS.

(A suivre.)

Un de nos amis a bien voulu nous remettre, pour les nombreux lecteurs de l'*Eclair* attachés aux souvenirs lyonnais, cette petite étude sur un des épisodes les moins connus de la Révolution dans notre ville. Consciencieusement rédigée sur des documents authentiques, dont plusieurs sont inédits jusqu'à ce jour, l'émouvant récit que nous allons reproduire de la dispersion des religieux Augustins Réformés, suivie des divers événements qui se déroulèrent à cette triste époque dans le faubourg de la Croix-Rousse, fait partie d'un travail historique plus complet, et ajoutons-le, fort intéressant, que notre ami vient de terminer sur cette communauté monastique.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

Lyon - Revue

Nous avons reçu réunis en un splendide volume les nos 43, 44, 45, 46, 47 et 48, comprenant les six derniers mois de l'année écoulée de *Lyon-Revue*, recueil littéraire publié sous la direction de M. Félix Desvernay, officier d'académie, membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Nous donnons aujourd'hui le sommaire du n° 44 du mois d'août.

AOÛT 1884

- I. POÉSIE: *Paysage antique* (traduit de Platon), à M. Louis Vérien, par Charles Macaigne.
- II. *Les Cloches de Saint-Jean de Lyon*, par Georges Guigue.
- III. AUTOUR DE LYON: Treizième promenade: En omnibus jusqu'à Brignais. — A pied: *L'aqueduc du Garon, Soucieux-en-Jarrest, Rontalon, Thurins et Messimy, Brindas, Craponne*. — Retour par Tassin et le chemin de fer, — par le baron Raverat.
- IV. NOS LYONNAIS: *Un grand critique: Jules Janin, sa vie et son œuvre* (suite), par Alexandre Piedagnel.
- V. REVUE DRAMATIQUE: *Le Maître de Forges*, drame en cinq actes de Georges Ohnet, représenté au Théâtre-Bellecour, le 29 juillet, — compte rendu, par Émile Vaubert.
- VI. BEAUX-ARTS: *Chintreuil au Louvre*, par Émile Vaubert.
- VII. CHRONIQUE: *Faculté de droit de Lyon; au Lycée; Mission scientifique; Récompenses aux Beaux-Arts; Légion d'honneur; M. Massicault, préfet du Rhône; Événement; Consulat Japonais à Lyon; Nécrologie MM. Peysson, Eugène Gairal de Sérézin; Publications.*

Lyon-Revue offre comme prime à ses abonnés: RIMES IRONIQUES poésies, par Joseph Soulay, enrichies de dessins par Froment. — 4 fr. au lieu de 7 fr. — Aux nouveaux abonnés, deux eaux-fortes, une de Marcy-le-Loup, par J. Sdon, le portrait de Berlioz par Dubouchet, ainsi qu'un dessin: Vue des Étroits, par Reithofer.

Abonnement: 20 fr. par an; la livraison, 2 fr. — Vente en gros chez Meton, libraire, 35, rue de la République et chez tous les libraires.

Administration et rédaction, 22, rue Palais-Grillet, LYON.

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Journal artistique, littéraire et scientifique

Paris, Départements, Algérie: Un an, 20 fr.; six mois 10 fr.; trois mois, 5 fr.; un mois, 1 fr. 75. Étranger (union postale): Un an, 25 fr. Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. L. ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

Un commerce lucratif et en pleine activité, gagnerait considérablement à pouvoir étendre ses relations par quelques représentants dans les départements limitrophes. On cherche, dans ce but, un ASSOCIÉ avec apport de 70 à 80.000 fr. On lui laisserait le choix entre les déplacements ou la direction de la maison centrale.

CHAPELLERIE

RIVIER SCURS
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

Grand arrivage de Chapeaux feutre toutes formes, des meilleures fabriques de France. PRIX UNIQUE. 3 fr. 60

Chapeaux pour soirées

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCR

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers

CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON

PAR

D. MEYNIS

Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre

Prix: 4 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

CHALLIOL

PEINTRE ET PHOTOGRAPHE

112, boulevard de la Croix-Rousse

A l'entresol, en face de la Mairie

LYON

sur Gravés les clichés sont

ANNUAIRE DE TERRE-SAINTE POUR 1885

PRIX: 1 FRANC

PRINCIPAUX CHAPITRES: La ville de Jaffa; Lydda; Pèlerinages avant les croisades; Gîné; L'école de la Trés sainte Vierge; Le village de Beit-Djallah; En route pour Bethléem; Une excursion à Hébron. Plus un grand nombre de légendes sur différents lieux de Terre sainte. — Dépôt dans nos bureaux, rue Mulet, 8.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau: rue Désirée, 6, au 2°

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

On demande une ouvrière lingère à demeure, s'adresser à Mme veuve Deserteau, rue Poulaillerie n° 3.

Une maison de lainage de Roanne demande de suite un voyageur à la commission. 69.

Un homme sérieux, bon comptable, connaissant l'anglais. 65.

Un apprenti teinturier dégraisseur, de 14 à 16 ans, fort, nourri et blanchi. 5.

Une apprentie ou une ouvrière pour la broderie soie à la main, et une apprentie pour la machine Bonnaz. 97.

DEMANDE DE PLACES

Un jeune homme représentant une maison de primeurs, références de 1er ordre, demande une place de comptable ou emploi quelconque aux écritures. 128.

Un homme sérieux, connaissant bien la quincaillerie, demande une place dans cette partie ou commerce analogue. 127.1

Un ménage, le mari, 36 ans, jardinier, la femme pouvant soigner bétail et basse-cour, demande une place. 109.

Un jeune homme, 27 ans, sérieux et bonnes références, demande une place de comptable ou emploi quelconque aux écritures. 964

Un jeune homme, 26 ans, ex-sous-officier marié, connaissant la comptabilité, demande une place de comptable ou emploi quelconque aux écritures ou dans le commerce. 977.

Un jeune homme de 17 ans, appartenant à une honnête famille, ayant travaillé avec son père sur le métier (velours à façonné et uni), désirerait trouver place dans maison de soierie. 47